



Présentation préalable de Michel Terrasson au café-citoyen du mercredi 22 avril 2015 à Saint Martin de Ré au Radeau de la Méduse sur le thème de la place des résidents secondaires dans la vie de l'île de ré.

-Tout d'abord quelques informations sur le nombre de résidences secondaires : elles représentent, en 2011, suivant l'INSEE 61% du parc de résidences soit 13 300 sur les 22 000 que compte l'île ; ce nombre masque des disparités entre communes car il est de 83% aux Portes contre 46% à Rivedoux-plage.

-Les éléments présentés ensuite proviennent des résultats des enquêtes sur l'usage des résidences secondaires, enquêtes réalisées en 2013 par Charente Maritime Tourisme sur les communes-tests du Bois-plage et d'Ars (les résultats complets sont accessibles sur le site « <http://www.observatoire.en-charente-maritime.com/actu-tourisme/etude-l-usage-des-residences-secondaires-les-premiers-resultats-sont-en-ligne> ». Elle a consisté en un envoi, par voie postale au domicile principal, du questionnaire assorti d'une enveloppe T pour la réponse. Environ 30% de réponses ont été obtenues ce qui est remarquable pour ce type d'enquête. Les résultats ont donc été considérés comme parfaitement représentatifs de l'usage des résidences secondaires sur l'île.

-Une population majoritairement âgée (60 à 68% ont plus de 60 ans).

-Une part importante de retraités (51 à 58%).

-Des foyers composés en majorité par des couples (50 à 59%) issus de la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures.

-Des résidents dont le domicile principal est situé en Ile de France (33 à 41 %) en Poitou-Charentes (14 à 20 %) et ensuite du reste de l'axe10/TGV.

- Des résidences secondaires occupées en moyenne quatre mois par an (85 à 94 jours et prêtées à un tiers 22 à 28 jours). Cette indication est plutôt une surprise mais elle conforte l'idée qu'il existe une moyenne saison de fréquentation et pas uniquement le pic de juillet-aout.

-Environ la moitié sont d'anciens touristes.

-Calme, plage et environnement naturel sont trois éléments appréciés de ces résidents.

-Une capacité d'accueil située majoritairement entre 7 et 10 lits par résidence.

-Concernant l'avenir plus d'un tiers se prononcent pour la donation et seulement 15 à 23 % en faveur d'une évolution en résidence permanente.

-Des résidents secondaires relativement investis dans la vie associative locale (19 à 30 %).

-Des atouts soulignés :

- Diversité et qualité des équipements
- Qualité des eaux de baignade (notamment au Bois-Plage)
- Protection de l'environnement
- Sécurité des biens et des personnes.

-Mais des insatisfactions sur :

- L'accès Internet haut débit
- Le stationnement et la circulation.

-Un très bon niveau de satisfaction sur les commerces tant au niveau des horaires d'ouverture et de l'accueil que de la diversité de l'offre, mais l'évaluation du rapport qualité/prix est plus mitigée avec la moitié des répondants insatisfaits.

-Des services appréciés (plus de 90 %) mais diversement utilisés.

-Des activités de loisirs orientés vers le sport et la détente mais aussi pour recevoir de la famille et des amis.

-Un bon niveau de satisfaction globale (70 %) pour la fréquentation des restaurants et des bars sauf pour le rapport qualité/prix.

-Beaucoup de travaux réalisés (75 à 82 %) d'où des retombées économiques importantes.